

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE SEILH

Numéro SIRET : **21310541400014**

POSTE COMPTABLE : **CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES TRESORERIE DE BLAGNA**

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL

ANNEE 2019

Code INSEE 31541	MAIRIE DE SEILH BUDGET COMMUNAL	BP 2019
----------------------------	--	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	3 301
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 006,38	0,00
2	Produit des impositions directes/population	433,31	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 075,56	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	550,84	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	32,41	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	36,03%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	96,10%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	51,21%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

MAIRIE DE SEILH - 31 - BUDGET COMMUNAL	BP 2019
---	----------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

<p>I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement, - au niveau du chapitre pour la section d'investissement. <ul style="list-style-type: none"> - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3. - avec vote formel sur chacun des chapitres. <p>La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :</p> <p>II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".</p> <p>III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).</p> <p>IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.</p> <p>V – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2018.</p>

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 910 627,43	3 550 420,84

+ + +

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 2 209 293,52

= = =

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	3 910 627,43	5 759 714,36
--	--------------	--------------

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	1 872 135,40	1 923 764,46

+ + +

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	35 974,75	10 334,94
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 25 989,25	(si solde positif)

= = =

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	1 934 099,40	1 934 099,40
---	--------------	--------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)	5 844 726,83	7 693 813,76
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	942 255,66	0,00	980 247,36		980 247,36
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 258 664,00	0,00	1 197 000,00		1 197 000,00
014	Atténuations de produits	25 000,00	0,00	24 000,00		24 000,00
65	Autres charges de gestion courante	238 163,21	0,00	231 347,45		231 347,45
Total des dépenses de gestion courante		2 464 082,87	0,00	2 432 594,81		2 432 594,81
66	Charges financières	25 274,00	0,00	21 073,21		21 073,21
67	Charges exceptionnelles	434 820,00	0,00	868 380,00		868 380,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00		0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 924 176,87	0,00	3 322 048,02		3 322 048,02
023	Virement à la section d'investissement (5)	408 744,60		536 788,96		536 788,96
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	48 282,00		51 790,45		51 790,45
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		457 026,60		588 579,41		588 579,41
TOTAL		3 381 203,47	0,00	3 910 627,43		3 910 627,43

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 910 627,43
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges	25 500,00	0,00	15 000,00		15 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	91 500,00	0,00	111 500,00		111 500,00
73	Impôts et taxes	2 322 736,00	0,00	2 398 569,00		2 398 569,00
74	Dotations, subventions et participations	394 000,00	0,00	374 521,84		374 521,84
75	Autres produits de gestion courante	16 000,00	0,00	16 000,00		16 000,00
Total des recettes de gestion courante		2 849 736,00	0,00	2 915 590,84		2 915 590,84
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	544 730,00	0,00	634 830,00		634 830,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 394 466,00	0,00	3 550 420,84		3 550 420,84
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00		0,00
TOTAL		3 394 466,00	0,00	3 550 420,84		3 550 420,84

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 209 293,52
---	---------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 759 714,36
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	588 579,41
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 272,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	342 000,00	0,00	282 989,00		282 989,00
21	Immobilisations corporelles	177 955,94	29 272,70	270 934,00		300 206,70
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	371 682,91	6 702,05	1 228 440,00		1 235 142,05
Total des dépenses d'équipement		895 910,85	35 974,75	1 782 363,00		1 818 337,75
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	89 262,00	0,00	89 772,40		89 772,40
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses financières		89 262,00	0,00	89 772,40		89 772,40
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		985 172,85	35 974,75	1 872 135,40		1 908 110,15
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement				0,00		0,00
TOTAL		985 172,85	35 974,75	1 872 135,40		1 908 110,15

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	25 989,25
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 934 099,40

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	111 448,00	10 334,94	400 000,00		410 334,94
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	800 000,00		800 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement		111 448,00	10 334,94	1 200 000,00		1 210 334,94
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	118 202,00	0,00	83 555,99		83 555,99
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	117 119,65	0,00	51 629,06		51 629,06
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00		0,00
Total des recettes financières		235 321,65	0,00	135 185,05		135 185,05
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'investissement		346 769,65	10 334,94	1 335 185,05		1 345 519,99
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	408 744,60		536 788,96		536 788,96
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	48 282,00		51 790,45		51 790,45
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		457 026,60		588 579,41		588 579,41
TOTAL		803 796,25	10 334,94	1 923 764,46		1 934 099,40

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 934 099,40

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	588 579,41
--	-------------------

MAIRIE DE SELH - 31 - BUDGET COMMUNAL	BP 2019
--	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	980 247,36		980 247,36
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 197 000,00		1 197 000,00
014	Atténuations de produits	24 000,00		24 000,00
65	Autres charges de gestion courante	231 347,45		231 347,45
66	Charges financières	21 073,21	0,00	21 073,21
67	Charges exceptionnelles	868 380,00	0,00	868 380,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	51 790,45	51 790,45
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		536 788,96	536 788,96
Dépenses de fonctionnement - Total		3 322 048,02	588 579,41	3 910 627,43

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 910 627,43
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	89 772,40	0,00	89 772,40
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	282 989,00	0,00	282 989,00
21	Immobilisations corporelles (6)	300 206,70	0,00	300 206,70
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 235 142,05	0,00	1 235 142,05
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		1 908 110,15	0,00	1 908 110,15

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	25 989,25
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 934 099,40
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	15 000,00		15 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	111 500,00		111 500,00
73	Impôts et taxes	2 398 569,00		2 398 569,00
74	Dotations, subventions et participations	374 521,84		374 521,84
75	Autres produits de gestion courante	16 000,00	0,00	16 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	634 830,00	0,00	634 830,00
Recettes de fonctionnement - Total		3 550 420,84	0,00	3 550 420,84

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

2 209 293,52

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

5 759 714,36

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	83 555,99	0,00	83 555,99
13	Subventions d'investissement	410 334,94	0,00	410 334,94
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	800 000,00	0,00	800 000,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		51 790,45	51 790,45
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		536 788,96	536 788,96
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement - Total		1 293 890,93	588 579,41	1 882 470,34

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

51 629,06

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 934 099,40

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	942 255,66	980 247,36	
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à aménager)	80 000,00	90 000,00	
60611	Eau et assainissement	13 650,00	10 550,00	
60612	Énergie - Électricité	157 520,00	149 300,00	
60621	Combustibles	1 000,00	1 000,00	
60622	Carburants	6 000,00	10 000,00	
60624	Produits de traitement	4 000,00	4 000,00	
60631	Fournitures d'entretien	3 800,00	3 830,00	
60632	Fournitures de petit équipement	24 630,00	25 000,00	
60636	Vêtements de travail	1 120,00	3 900,00	
6064	Fournitures administratives	8 400,00	3 866,00	
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	1 000,00	1 000,00	
6067	Fournitures scolaires	12 000,00	12 322,98	
611	Contrats de prestations de services	375 377,66	395 236,46	
6135	Locations mobilières	8 900,00	8 922,00	
61521	Terrains	15 000,00	20 000,00	
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	20 020,00	14 260,00	
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	8 750,00	2 800,00	
615231	Entretien et réparations voiries	14 400,00	15 400,00	
615232	Entretien et réparations réseaux	1 640,00	990,00	
61551	Matériel roulant	8 200,00	11 110,00	
61558	Autres biens mobiliers	8 680,00	10 380,00	
6156	Maintenance	61 320,00	53 070,00	
6161	Assurance multirisques	19 979,00	23 968,92	
6182	Documentation générale et technique	2 290,00	2 175,00	
6184	Versements à des organismes de formation		800,00	
6188	Autres frais divers	1 021,00	900,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 505,00	1 480,00	
6226	Honoraires	3 000,00	8 500,00	
6231	Annonces et insertions	4 000,00	3 000,00	
6232	Fêtes et cérémonies	10 000,00	11 391,00	
6233	Foires et expositions		0,00	
6236	Catalogues et imprimés	570,00	500,00	
6237	Publications	7 140,00	12 140,00	
6238	Divers	200,00	200,00	
6247	Transports collectifs	3 000,00	3 900,00	
6251	Voyages et déplacements	200,00	250,00	
6256	Missions	200,00	150,00	
6257	Réceptions	9 975,00	9 150,00	
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	5 500,00	
6262	Frais de télécommunications	16 000,00	14 075,00	
627	Services bancaires et assimilés	280,00	280,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	2 050,00	2 100,00	
6284	Redevances pour services rendus	668,00	750,00	
62878	A d'autres organismes	14 200,00	17 700,00	
6288	Autres services extérieurs	4 570,00	14 400,00	
63512	Taxes foncières	1 000,00	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 258 664,00	1 197 000,00	
6218	Autre personnel extérieur	743,00	1 332,72	
6331	Versement de transport	13 391,00	13 029,11	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 429,00	3 257,27	
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	13 205,00	13 029,05	
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	2 054,00	1 954,35	
6411	Personnel titulaire	704 196,00	706 322,99	
64118	AUTRES INDEMNITES	1 225,00	0,00	
6413	Personnel non titulaire	92 857,00	89 815,27	
64162	Emplois d'avenir	37 546,00	0,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	123 086,00	114 718,79	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6453	Cotisations aux caisses de retraite	178 747,00	175 896,11	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	8 002,00	4 312,61	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	17 343,00	25 514,32	
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	3 517,00	0,00	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	10 574,00	9 065,72	
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 794,00	2 656,55	
6478	Autres charges sociales diverses	4 333,00	0,00	
6488	Autres charges	41 622,00	36 095,14	
014	Atténuations de produits	25 000,00	24 000,00	
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	25 000,00	24 000,00	
65	Autres charges de gestion courante	238 163,21	231 347,45	
6531	Indemnités	68 500,00	65 928,16	
6533	Cotisations de retraite	3 000,00	2 769,02	
6541	Créances admises en non-valeur		100,00	
65541	Contributions au fonds de compensation des charges territoriales	70 888,21	64 825,27	
6558	Autres contributions obligatoires	49 875,00	46 725,00	
65732	Régions		12 000,00	
657362	CCAS	7 000,00	0,00	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	38 900,00	39 000,00	
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	2 464 082,87	2 432 594,81	
66	Charges financières (b)	25 274,00	21 073,21	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	25 274,00	21 073,21	
67	Charges exceptionnelles (c)	434 820,00	868 380,00	
678	Autres charges exceptionnelles	434 820,00	868 380,00	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	2 924 176,87	3 322 048,02	
023	Virement à la section d'investissement	408 744,60	536 788,96	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	48 282,00	51 790,45	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	48 282,00	51 790,45	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	457 026,60	588 579,41	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	457 026,60	588 579,41	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	3 381 203,47	3 910 627,43	

RESTES A REALISER 2018 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 910 627,43

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

MAIRIE DE SEILH - 31 - BUDGET COMMUNAL	BP 2019
---	----------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	25 500,00	15 000,00	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	25 500,00	15 000,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	91 500,00	111 500,00	
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	1 000,00	500,00	
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseigne	90 000,00	110 000,00	
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ouv	500,00	1 000,00	
73	Impôts et taxes	2 322 736,00	2 398 569,00	
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 391 902,00	1 430 359,00	
73211	Attribution de compensation	824 103,00	820 695,00	
73212	Dotations de solidarité communautaire	95 731,00	105 615,00	
7343	Taxe sur les pylônes électriques	11 000,00	11 900,00	
7388	Autres taxes diverses		30 000,00	
74	Dotations, subventions et participations	394 000,00	374 521,84	
7411	Dotation forfaitaire	80 000,00	73 000,00	
74121	Dotation de solidarité rurale	34 000,00	34 000,00	
744	FCTVA	7 500,00	5 599,84	
74712	Emplois d'avenir	12 000,00	0,00	
74718	Autres	12 000,00	12 000,00	
7478	Autres organismes	120 000,00	112 000,00	
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle ...	115 000,00	115 000,00	
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncièr	2 500,00	2 229,00	
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	10 000,00	11 693,00	
7488	Autres attributions et participations	1 000,00	9 000,00	
75	Autres produits de gestion courante	16 000,00	16 000,00	
7588	Autres produits divers de gestion courante	16 000,00	16 000,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		2 849 736,00	2 915 590,84	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)	544 730,00	634 830,00	
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	48 230,00	94 680,00	
775	Produits des cessions d'immobilisations	1 500,00	150,00	
7788	Produits exceptionnels divers	495 000,00	540 000,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		3 394 466,00	3 550 420,84	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 394 466,00	3 550 420,84	

+

RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
------------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 209 293,52
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 759 714,36
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

MAIRIE DE SEILH - 31 - BUDGET COMMUNAL		BP	2019
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES		A2	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	4 272,00	0,00	
2031	Frais d'études	2 352,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	1 920,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	342 000,00	282 989,00	
2041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	342 000,00	282 989,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	177 955,94	270 934,00	
2116	Cimetières		0,00	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	5 000,00	12 000,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	2 000,00	0,00	
21311	Hôtel de ville		0,00	
21312	Bâtiments scolaires		151 000,00	
21318	Autres bâtiments publics		10 500,00	
2138	Autres constructions	20 061,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	12 545,00	0,00	
2182	Matériel de transport		5 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	4 073,00	25 500,00	
2184	Mobilier	5 371,00	1 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	128 905,94	65 934,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	371 682,91	1 228 440,00	
2313	Constructions	371 682,91	1 228 440,00	
2318	Autres immobilisations corporelles		0,00	
Total des dépenses d'équipement		895 910,85	1 782 363,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	89 262,00	89 772,40	
1641	Emprunts en euros	89 262,00	89 772,40	
Total des dépenses financières		89 262,00	89 772,40	
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		985 172,85	1 872 135,40	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	
21318	Autres bâtiments publics		0,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		985 172,85	1 872 135,40	

+

RESTES A REALISER 2018 (11)	35 974,75
-----------------------------	-----------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	25 989,25
--	-----------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 934 099,40
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	111 448,00	400 000,00	
1323	Départements	111 448,00	400 000,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		800 000,00	
1641	Emprunts en euros		800 000,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement		111 448,00	1 200 000,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	235 321,65	135 185,05	
10222	F.C.T.V.A.	118 202,00	83 555,99	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	117 119,65	51 629,06	
Total des recettes financières		235 321,65	135 185,05	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL RECETTES REELLES		346 769,65	1 335 185,05	
021	Virement de la section de fonctionnement	408 744,60	536 788,96	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	48 282,00	51 790,45	
28031	Amortissements des frais d'études	17 831,00	17 838,76	
28033	Amortissement de frais d'insertion	400,00	167,89	
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	10 866,00	10 866,00	
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	16 037,00	19 770,00	
280421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	140,00	139,80	
280422	Privé - Bâtiments et installations	3 008,00	3 008,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		457 026,60	588 579,41	
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	
2031	Frais d'études		0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		457 026,60	588 579,41	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		803 796,25	1 923 764,46	

+

RESTES A REALISER 2018 (10)	10 334,94
-----------------------------	-----------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 934 099,40
--	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		89 772,40	89 772,40
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		89 772,40	89 772,40
1641	Emprunts en euros	89 772,40	89 772,40
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	89 772,40	35 974,75	D001 25 989,25	151 736,40

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		672 135,40	III 672 135,40
Ressources propres externes de l'année (a)		83 555,99	83 555,99
10222	Dotations, fonds divers et réserves	83 555,99	83 555,99
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		588 579,41	588 579,41
28031	Amortissements des frais d'études	17 838,76	17 838,76
28033	Amortissement de frais d'insertion	167,89	167,89
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	10 866,00	10 866,00
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	19 770,00	19 770,00
280421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	139,80	139,80
280422	Privé - Bâtiments et installations	3 008,00	3 008,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	536 788,96	536 788,96

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	672 135,40	10 334,94	0,00	51 629,06	734 099,40

Montant

Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	151 736,40
Ressources propres disponibles	IV	734 099,40
Solde	V = IV - II (6)	+ 582 363,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
 (article L. 2311-7 du CGCT)

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6475	32	SUBVENTION	Association GOLF DE SEILH	Associations	300,00
6475	31	SUBVENTION 2019	EPA COLLEGE FRANCOIS MITTERRAND	Etat	500,00
6558	2	SUBVENTION 2019	Association AELE ANNONCIATION	Associations	46 725,00
6574	21	SUBVENTION 2019	Association A3S	Associations	1 700,00
6574	27	SUBVENTION 2019	Association AMANECER	Associations	200,00
6574	13	SUBVENTION 2019	Association AMICALE DE PECHE LE GARDON SEILHOIS	Associations	300,00
6574	4	SUBVENTION 2019	Association ASSOC DE FOOTBALL	Associations	4 900,00
6574	30	subvention 2019	Association ASSOC DU MOULIN	Associations	200,00
6574	29	SUBVENTION 2019	Association ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE LEONARD	Associations	300,00
6574	23	SUBVENTION 2019	Association BOULE SEILHOISE	Associations	500,00
6574	10	SUBVENTION 2019	Association CLUB DE L'AMITIE DE SEILH	Associations	1 500,00
6574	34	subvention 2019	Association comite de jumelage	Associations	300,00
6574	12	SUBVENTION 2019	Association COMMUNALE DE CHASSE DE SEILH	Associations	300,00
6574	8	SUBVENTION 2018	Association ECOLE DE MUSIQUE DE SEILH	Associations	7 200,00
6574	25	SUBVENTION 2019	Association HOPHOPHOP	Associations	0,00
6574	20	SUBVENTION 2019	Association LES CORPS BEAUX	Associations	200,00
6574	25	SUBVENTION 2019	Association LES SHADOCHS	Associations	200,00
6574	14	SUBVENTION 2019	Association MAISONNERAIE	Associations	200,00
6574	26	SUBVENTION 2019	Association MARCHÉ DANS LA VIE	Associations	200,00
6574	21	SUBVENTION 2019	Association MUNDO 31	Associations	3 200,00
6574	33	SUBVENTION 2019	Association OCCE COOPERATIVE SCOLAIRE CL ADH	Associations	500,00
6574	6	SUBVENTION 2019	Association RUGBY CLUB SEILH FENOUILLET	Associations	0,00
6574	28	SUBVENTION 2019	Association SEILH AUJOURD HUI SEILH DEMAIN	Associations	300,00
6574	18	SUBVENTION 2019	Association SEILH BOXING FULL CONTACT	Associations	1 400,00
6574	20	SUBVENTION 2019	Association SEILH DAMIER	Associations	500,00
6574	21	SUBVENTION 2019	Association SEILH FITNESS	Associations	3 000,00
6574	9	SUBVENTION 2019	Association VOIX DE L'AUSSONNELLE	Associations	900,00
6574	22	SUBVENTION PAR DELIBERATION	NOUVELLE SUBVENTION		10 200,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		9	0	9	8,6	0	8,6
Attaché Territorial	A	1	0	1	1	0	1
Rédacteur	B	1	0	1	1	0	1
Rédacteur principal 1° cl.	B	1	0	1	1	0	1
Rédacteur principal 2° cl.	B	1	0	1	0,8	0	0,8
Adjoint administratif	C	2	0	2	2	0	2
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	2	0	2	1,8	0	1,8
FILIERE TECHNIQUE (c)		13	4,65	17,65	15,65	2	17,65
Ingénieur	A	1	0	1	1	0	1
Technicien	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique	C	9	4,65	13,65	11,65	2	13,65
Adjoint technique ppal 2° cl	C	2	0	2	2	0	2
FILIERE SOCIALE (d)		0	3,49	3,49	2,56	0,93	3,49
Assistant socio-éducatif	B	0	0,7	0,7	0,7	0	0,7
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	0	2,79	2,79	1,86	0,93	2,79
FILIERE CULTURELLE (h)		0	0,49	0,49	0,24	0	0,24
Adjoint du patrimoine	C	0	0,49	0,49	0,24	0	0,24
FILIERE POLICE (j)		1	0	1	1	0	1
Chef de service PM ppal 1ère cl.	B	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		23	8,63	31,63	28,05	2,93	30,98

MAIRIE DE SEILH - 31 - BUDGET COMMUNAL	BP	2019
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	C1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

MAIRIE DE SEILH - 31 - BUDGET COMMUNAL	BP	2019
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2019	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	S	351	0,00		CDI
Adjoint technique	C	TECH	347	0,00	3-b	CDI
Adjoint technique	C	TECH	347	0,00	3-b	CDI
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2018 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2018 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2018 (%)
Taxe d'habitation	5 662 000,00	4,561	14,120	0,000	799 474,00	4,561
Taxe foncière sur les propriétés bâties	3 784 000,00	2,854	15,910	0,000	602 034,00	2,854
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	25 600,00	1,587	112,700	0,000	28 851,00	1,588
TOTAL	9 471 600,00	3,864			1 430 359,00	3,775

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Le Maire,
A Seilh, le 25/03/2019
Le Le Maire,

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 0
Nombre de suffrages exprimés : 0
VOTES : Pour : 0
Contre : 0
Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session extraordinaire.
A Seilh, le 25/03/2019

Date de convocation :

Les membres du Conseil Municipal,

M. LOZANO Guy	
Mme LOPEZ Nadjia	
M. CASTERA Didier	
Mme AMOROS Suzanne	
M. AUPETIT Pascal	
M. DESHAIS Laurent	
Mme HEMMERLE BOUSQUET Lucienne	
Mme De La METTRIE Carine	
M. LARRIEU Guy	
M. SCHWENZFEIER Christian	
M. FAYSSE Thierry	
M. LINEL Jean-Luc	
Mme DERAINE Evelyne	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

M. NOBLET Alain	
Mme HRYHORCZUK Aline	
Mme SIBIETA Renée	
Mme DELGAL Marie-Reine	
M. HESCOT Oren	
M. MIEGEVILLE Jean-Louis	
M. THIRY Michel	
M. BROUSSE Claude	
Mme. LAIMAN Christine	
Mme BIGORRA Marie-christine	

Certifié exécutoire par le Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Seilh, le

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.16 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV – ANNEXES

		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.17	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.18	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.19	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.20	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.23	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.24	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)